



École Notre-Dame-de-l'Assomption

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Notre-Dame-de-l'Assomption

LUNDI 23 OCTOBRE 2023 18H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption tenue le lundi 23 octobre 2023 à 18h00 à école Notre-Dame-de-l'Assomption au 2430 Darling à Montréal H1W 2X1.

PRÉSENTS :

Emilie Jacob	Membre parent
Patricia Mesa Gomez	Membre parent
Shanel Labonté Demers	Membre parent
Karyne Doucet-Larouche	Membre parent
Jérémy Gagnon	Membre parent
Maryse Turenne	Membre enseignant
Véronique Fortin	Membre enseignant substitut
Amélie Gendron	Membre enseignant substitut
Carole Brière	Membre de la communauté
Josée Dagenais	Direction
Karin Rajch	Invité- Membre public
Lynson Delgado	Invité- Membre public
Mathieu Ferran	Invité- Membre public
Leïla Jananji	Invité- Membre public
Valérie Raffaella Felici	Invité- Membre public

- 1. Ouverture de la réunion, prise de présence et vérification des quorums**
- 2. Nomination d'un secrétaire de rencontre**
Karyne Doucet-Larouche sera la secrétaire de cette rencontre.
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 octobre 2023**
Modification de l'orthographe du point 10 pour GCC la violence.
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 29 mai 2023**

5. Élection d'un président ou d'une présidente

Emilie Jacob sera présidente.

6. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidence

Jérémie Gagnon sera vice-président.

7. Le comité de parents du service de garde

Il y a eu une demande lors de l'assemblée générale pour mettre sur pied un comité de parents du service de garde. Mme Dagenais fait une description des tâches et droits du comité de parent du service de garde et indique le processus pour l'élection du comité de parents. Elle mentionne que ce comité n'est pas décisionnel, mais peut faire une recommandation au CÉ.

Emilie Jacob propose de mener un sondage auprès des parents de l'école pour voir les intéressés par la mise en place d'un *google form*. Il est mentionné qu'il s'agit d'une grande tâche de mettre sur pied ce comité et que cela requiert de l'implication de la part des parents qui désirent y participer.

8. Projets du service de garde

Mme Rajch présente un projet entrepreneuriat avec les élèves du service de garde afin d'amasser des fonds pour diminuer les coûts d'une ou deux sorties plus spéciales durant l'année. Les coûts liés au transport ont grandement augmenté dans les dernières années ce qui fait augmenter le coût des activités.

Mme Jacob pose quelques questions à Mme Rajch; elle se demande comment elle gère la circulation d'argent par les enfants, particulièrement les petits en maternelle. Mme Rajch la rassure en expliquant qu'elle a mené ce projet dans d'autres écoles dans les dernières années et cela se révèle très positif pour les enfants qui peuvent gérer eux-mêmes l'argent pour l'achat de collation. Elle rassure aussi sur la gestion des allergies qui sont prises en compte dans la vente de collation. Les ingrédients sont affichés et le suivi habituel des enfants ayant des allergies est fait. Pour les élèves de maternelle, elle est en lien avec l'éducatrice responsable pour s'assurer qu'ils aient un plateau pour que tous les élèves puissent avoir accès à une collation.

Mme Labonté Demers se demande s'il n'y aurait pas possibilité d'utiliser cet argent pour financer les parents qui n'auraient pas les moyens de faire participer leur enfant à une activité plus cher. Pourrait-on mettre en place une option de don sur les factures des parents qui désirent contribuer ?

Plusieurs questions en ressortent : comment gérer l'accès à ces fonds, quels seraient les critères d'admissibilité, comment au niveau comptable gérer ces fonds.

Tout le monde est d'accord avec le projet entrepreneuriat, mais il faudra suivre les propositions de sorties et les prix proposés et ainsi voir s'il faut se pencher sur la question du fonds spécial.



Patricia Mesa Gomez propose d'adopter le projet d'entrepreneuriat du service de garde qui inclut entre autres le marché de Noël organisé en collaboration avec la FoNDation.

9. Nouvelles de la FoNDation

La fondation désire organiser un marché de Noël le 14 décembre de 15h30 à 19h00 pour une activité de financement. Ils approcheraient des artisans qui paieraient 30\$ pour avoir une table. Il y aurait une table gourmande avec la contribution des parents, une table avec la création des enfants du service de garde, une table avec la création des parents du service de garde.

La soirée d'Halloween est également mentionnée. Pour le moment, il y a un manque de bénévoles pour faire de la surveillance ce qui freinera peut-être le nombre de personnes acceptées à la porte.

10. Varia

10.1 Parascolaire

Mme Dagenais dit avoir plusieurs demandes d'organismes externes pour avoir accès au gymnase pour organiser des activités sportives, souvent payantes pour les élèves. Mme Carole du CCH commente en disant qu'elle est surprise que nous puissions donner accès au gymnase à ces organismes puisqu'elle fait la demande à chaque année aux écoles pour avoir accès au gymnase, mais n'a pas de réponse positive. Mme Rajch explique que les élèves du service de garde ont tous accès à une soirée dans la semaine au gymnase et que c'est une soirée populaire. Il faudrait que les activités ne commencent pas avant 16h30 pour ne pas empêcher les élèves d'accéder au gymnase. Il y a 6 groupes pour 5 soirs.

Mme Dagenais fait la présentation des activités proposées : ultimate freesbee, pratique de soccer avec le CF Montréal, ateliers d'immersions en anglais (pas dans le gymnase). Toutes ces activités sont payantes et privées.

Mme Jacob propose de statuer sur la position de NDA sur la possibilité d'offrir le gymnase à des organismes externes. Comment orienter le choix ?

Mme Carole parle du projet d'équipe école de soccer entre NDA, Baril et Ste Jeanne D'Arc. Elle désire faire une précision de la position du CÉ là-dessus parce qu'elle sent une confusion entre la position des directions des écoles. Elle a besoin d'aide des écoles pour des chandails ou dossards, des collations...

Mme Jacob propose qu'à la prochaine rencontre on puisse statuer sur la possibilité d'offrir un budget au CCH pour l'équipe de soccer lorsque nous aurons les budgets de l'école en main.

Mme Labonté Demers propose d'octroyer l'accès à une soirée à partir de 16h30 à Ultimate Freesbee.

Mme Jacob demande le vote.

Résultat du vote : 1 pour – 3 contre – 4 s'abstiennent



Mme Carole annonce qu'il y aura une activité de patins à roulette dans le gymnase NDA le dimanche. Une demande sera acheminée à l'école pour avoir une place pour entreposer les patins sur places.

Il y aura 10 paniers de Noël pour 10 familles de NDA cette année. Mme Dagenais doit proposer des familles.

Il y aura une méga maison hantée au CCH pour l'halloween.

Il y aura un dépouillement d'arbre de Noël disponible sur inscription au CCH.

Il y aura des ateliers de psychomotricité fine offerts par le CCH aux des élèves des classes de niveau maternelle.

11. Régie interne

Il est décidé de garder les CÉ en présentiel de 18h à 20h.

Lorsqu'il y a une décision à approuver entre deux CÉ, il est possible de le faire à distance ou par courriel.

Pour les points décisionnels, il faut quelqu'un pour proposer. Pas besoin d'appuyeur.

Seulement les documents qui n'ont pas été envoyés par courriel ou qui ne sont pas trop lourds seront imprimés pour le CÉ en vue d'éviter le gaspillage.

En tout temps on peut demander l'impression des documents.

12. Calendrier des rencontres

Les dates proposées par Mme Dagenais par courriel sont acceptées.

13. Budget CÉ :

13.1.1 Frais de civilité CÉ

Un budget de 400\$ est disponible.

Il est proposé que ce budget soit utilisé pour servir un petit buffet pour les membres du CÉ pour qu'ils puissent souper.

Mme Labonté Demers propose de faire affaire avec Capri un traiteur du quartier. Elle s'occupera de les contacter pour les prochains CÉ.

13.1.2 Perfectionnement CÉ



Un budget de 400\$ est disponible.

14. Point d'information :

14.1 Formation obligatoire et Formulaire d'attestation de suivi

Tous les membres du CÉ doivent suivre cette formation une fois.

14.2 Déclaration annuelle d'intérêts

Tous les membres du CÉ doivent remplir la déclaration annuelle d'intérêts.

14.3 Seringue

Des seringues souillées ont été trouvées dans la cour d'école. Il y a des patrouilles qui sont faites dans la cour. L'organisme l'Anonyme est venu donner des formations à tous les élèves. Le concierge a été formé pour traiter correctement les seringues dans le cas où il en trouve et fait une tournée à chaque matin.

14.4 Travaux sur la bâtisse

Les travaux ont été effectués dans les classes où des parties du plafond sont tombées. Des travaux de plâtre sont fait le soir et la fin de semaine dans certains bureaux et corridor. Dès qu'il y a une bulle dans le plâtre, une bâche orange est posée puis ensuite les travaux sont faits. Ces bulles sont les conséquences des grandes chaleurs et humidité des derniers mois.

Les travaux de maçonnerie seront effectués les fins de semaine. Les ingénieurs regardent les plans pour voir s'il y a possibilité de réduire les zones de clôtures.

Des travaux dans le gymnase seront effectués dès la mi-mai pour tout l'été et jusqu'en octobre. Les cours d'éducation physique se feront dehors pour cette période.

15. Points de décision :

15.1 Sorties scolaires

23 novembre 2023 : Salon du livre pour les groupes 51 et 61 en transport en commun

29 novembre 2023 : Spectacle à la Maison Théâtre : Le loup de Noël pour les groupes 31, 32, 41 et 52

23 février 24 : Spectacle Maison Théâtre La nuit du caribou gr 12, 13, 23, 21, 22

18 juin 24 et 19 juin 24 : Parc Olympique pour tout le monde

27 mars 24 : Maison Nivard activité à l'école pour les gr 31 et 22

Ruelle de l'Avenir Écriture : pendant 20 semaines à partir du 23 oct pour gr 42-52

Sciences et technologies : pendant 10 semaine à partir de début janvier 2023 Gr 51



Jérémie Gagnon propose les sorties scolaires.

15.2 Acte d'établissement

Mme Dagenais présente le plan triennal et l'acte d'établissement de l'École.
Le CÉ confirme que les informations sont bonnes et ne requièrent aucune modification.
Le CÉ se questionne sur la prévision de l'effectif 2024-2025 qui dépasse la capacité d'accueil et questionne également la capacité d'accueil de 252 qui lui semble élevée.

16. Représentant au comité de parent

17. Questions du public

18. Levée de l'assemblée

